
Date de Convocation

29/10/2025

Date d’Affichage

30/10/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 14

Votants 15

OBJET :

**Demande de subvention
à la région Hauts de
France pour la
signalisation de l’arrêt
de bus Hélin**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Région peut accompagner les communes dans les travaux de signalisation des points d’arrêt bus par le versement d’une subvention de 80% du montant des travaux, plafonnée à 1000 € HT par arrêt physique, et ce dans la limite de 10 arrêts physiques par commune.

A ce jour, le point d’arrêt « Hélin » n°2 n’est pas encore signalé. Il nécessite le marquage au sol d’un zigzag, l’implantation d’un panneau C6 et la mise en place d’un passage piéton.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l’unanimité, décide de valider la réalisation de ces travaux de signalisation et de l’autoriser à déposer un dossier de subvention auprès de la région pour l’arrêt « Hélin » n°2 financement suivant :

Dépenses :

Total des dépenses pour l’arrêt « Hélin » n°2 : 1 197,05 € HT

Recettes :

Subvention de la région (80%) : 957,64 €

Autofinancement (20%) : 239,41 € HT

Total des recettes : 1 197,05 €

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 4 novembre 2025

Le Maire, Michel DUPONT

